

La lettre d'information des acteurs de la Promotion Privée

PROMOTEUR

Édito

Au premier plan, l'entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013 de la toute nouvelle réglementation thermique et de ses exigences, que certains jugent déjà en partie responsables d'une dérive des coûts ; en toile de fond, un marché agité associé à une morosité ambiante qui tend à s'installer... Voilà une période charnière pour la profession. Car, même si certains promoteurs envisagent d'atteindre les nouveaux labels de performances énergétiques (dont les arrêtés tardent à arriver), l'attention de la profession porte aujourd'hui

sur une maîtrise des coûts de réalisation pour proposer aux acquéreurs des logements abordables conformes à la RT 2012. Acteur engagé, partenaire impliqué, GrDF a pour objectif de vous accompagner au quotidien dans votre réflexion sur les solutions énergétiques les mieux adaptées à votre projet, dans le choix et la mise en œuvre des différentes solutions gaz naturel les plus performantes pour un coût compétitif.

Bonne lecture !
Pierre Guerbé



Pierre Guerbé
Responsable du marché
de la Promotion Privée
à GrDF
Tél. : 01 71 26 20 85



POINT DE VUE

Nathalie Tchang
Directrice du bureau
d'études thermiques Tribu Energie
Tél. : 01 71 26 20 85

“Choisir le gaz naturel comme approvisionnement énergétique, c'est la garantie du respect de la RT 2012 avec des solutions fiables et éprouvées, tout en restant dans des coûts d'investissement abordables et des coûts d'exploitation limités.”

Pouvez-vous nous rappeler brièvement les exigences de la RT 2012 ?

La RT 2012 est une réglementation d'objectifs qui comporte des exigences de résultats et de moyens. Elle s'appuie sur trois impératifs de résultats conventionnels définis par trois coefficients. Le premier : le **Bbio (Besoin bioclimatique conventionnel)** exprime les besoins liés au chauffage, à l'éclairage et au rafraîchissement. Un **Bbio performant s'obtient en optimisant le bâti dès la conception** pour profiter au maximum de l'éclairage naturel, des orientations, etc. L'objectif des pouvoirs publics est d'inciter les architectes et les ingénieurs à communiquer, à échanger entre eux avant le dépôt de permis de construire pour optimiser la conception et limiter les surcoûts. Le deuxième coefficient, c'est le **Cep (Coefficient de consommation conventionnelle d'énergie primaire)**, qui est une reprise de l'ancien coefficient d'énergie primaire du label BBC ; il **porte sur les consommations annuelles ramenées au mètre carré** liées aux cinq usages suivants : chauffage, refroidissement, éclairage, production d'eau chaude sanitaire et auxiliaires (pompes et ventilateurs). Enfin, le troisième coefficient, c'est la **Tic (Température intérieure conventionnelle)**, qui **visé à limiter l'inconfort d'été** en équipant les bâtiments de protections solaires et en valorisant l'inertie. Le respect des exigences de la RT 2012 passe donc par la vérification de ces trois coefficients, qui doivent être systématiquement inférieurs à des valeurs maximales (Bbiomax, Cepmax, Ticréf) définies en fonction de la localisation géographique du bâtiment, son altitude, sa superficie... S'ajoutent à ces trois valeurs des exigences de moyens, comme la chasse aux ponts thermiques, le comptage des énergies, la surface totale de baies vitrées, l'objectif étant de vitrer plus pour améliorer le confort visuel dans les logements collectifs.



Comment répondre aux attentes des maîtres d'ouvrage, c'est-à-dire construire des logements abordables, maîtriser les coûts de construction... ?

Certaines obligations de la réglementation thermique, comme l'étude de faisabilité sur les approvisionnements en énergie, sont de vrais outils pour les maîtres d'ouvrage ; cette étude leur permet, par exemple, en amont du projet, de s'assurer qu'ils ont choisi la solution énergétique la plus pertinente et la mieux adaptée à leur programme. Avec la RT 2012, les distributeurs d'énergie ont des offres bien structurées et les maîtres d'ouvrage ont aujourd'hui à leur disposition de nombreuses solutions énergétiques. Bien sûr, il est important de passer au crible l'équipement et de veiller non seulement à son prix d'achat mais aussi à sa mise en œuvre. Choisir le gaz naturel comme approvisionnement énergétique, c'est la garantie du respect de la RT 2012 avec des solutions fiables et éprouvées, tout en restant dans des coûts d'investissement abordables et des coûts d'exploitation limités.

Quels conseils donneriez-vous aux maîtres d'ouvrage pour une bonne conception ?

De veiller au travail en synergie, bien en amont de la construction... **il est essentiel que l'architecte et le thermicien échangent avant le dépôt du permis de construire pour optimiser l'impact architectural, statuer sur la technique constructive, trouver celle qui répond le mieux aux attentes du maître d'ouvrage et à son projet tout en maîtrisant les effets collatéraux (structurels, acoustiques...)**. Opte-t-on pour une architecture compacte ou non ? Le bâtiment fera combien de niveaux ? Les typologies des logements ? Toutes ces questions ne conduisent pas uniquement à des calculs réglementaires mais à une vraie approche de conception. Comment limiter les besoins de chauffage ? Comment limiter les problèmes de confort d'été ? Quel type de protection extérieure utiliser ? Sans oublier le confort visuel, l'optimisation des surfaces vitrées, l'emplacement des fenêtres et portes-fenêtres... un travail de réflexion et d'analyse « pièce par pièce » à faire également avec l'architecte. **Bien construire, c'est travailler en équipe !** Avec aux commandes : l'architecte, qui le chef d'orchestre de la maîtrise d'œuvre, le maître d'ouvrage, qui est le décideur... et dans l'équipe de l'architecte viennent se glisser d'autres bureaux d'études : acoustique, thermique, structure, fluides, économiste, paysagiste... Autant d'acteurs et d'interlocuteurs qui doivent échanger ensemble pour réaliser un produit cohérent !

Construire des logements abordables en RT performantes et compétitives

Les solutions gaz naturel/EnR en maisons

À quel bâti associer votre solution et pour quelle performance ?

L'exigence de recours à une EnR pour la maison individuelle groupée ou individuelle en RT 2012 fait partie des nouveautés majeures dans le domaine des équipements techniques. Couplées à une chaudière individuelle à condensation, différentes solutions vous permettent de respecter cette obligation.

Solution énergétique	Performance du bâti	Niveau de performance globale atteint	Investissement Total bâti + solution énergétique
Chaudière à condensation et chauffe-eau solaire optimisé (la formule de référence pour respecter la RT 2012)	Bâti RT 2012	CEPmax -10% -20%	€
Chaudière hybride	Bâti RT 2012 renforcé de 0 à 10 %	CEPmax -10% -20%	€
Ecogénérateur	Bâti RT 2012 renforcé de 0 à 10 %	CEPmax -10% -20%	€

Le CESI (chauffe-eau solaire individuel) optimisé

Le CESI optimisé est l'une des solutions de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire (ECS) les plus pertinentes pour répondre aux exigences de la RT 2012 pour des maisons de petite et moyenne surfaces. C'est un produit simple et compétitif économiquement qui utilise l'énergie renouvelable pour la production d'eau chaude sanitaire.

Caractéristiques

- 1 seul capteur solaire thermique (environ 2 m²)
- 1 ballon solaire monovalent de taille réduite (110 à 180 litres) permettant de diminuer les pertes thermiques de stockage
- 1 chaudière individuelle à condensation assurant l'appoint d'eau chaude sanitaire et le chauffage

Atouts majeurs

- Coût d'achat compétitif (chaudière + ballon + capteur)
- Performances énergétiques : CEPmax facilement respecté
- Installation simplifiée liée à la mise en place d'un unique capteur et d'un ballon compact de faible poids
- Encombrement limité



© Grégory Gobard

TÉMOIGNAGE

Jérôme Soulé

Directeur du service Archi-Design chez Européan Homes

Le CESI optimisé fait partie des solutions auxquelles vous avez eu recours dans un certain nombre de vos programmes RT 2012. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

Chez Européan Homes, notre souhait est de proposer à nos clients des logements qui respectent la RT 2012 tout en étant agréables à vivre, confortables et abordables. GrDF nous a sensibilisés sur l'intérêt du chauffe-eau solaire individuel optimisé pour nos opérations en maisons individuelles groupées ; il s'est avéré que cette solution était effectivement parfaitement appropriée à nos projets. Le CESI optimisé permet d'atteindre des niveaux réduits de Cep, son prix reste compétitif, il est simple à installer, c'est une solution performante que nous avons utilisée dans de nombreux programmes. Aujourd'hui, GrDF nous accompagne dans nos réflexions ; au fil du temps, depuis près de trente ans maintenant, c'est devenu un partenaire indispensable pour notre groupe. GrDF nous soutient dans nos démarches, nous conseille, nous informe sur les différentes solutions gaz naturel susceptibles de nous intéresser pour répondre à nos besoins et nous permet d'être réglementaires. GrDF nous aide également à réduire nos coûts d'investissement et garantir à nos acquéreurs confort et performance.

L'entrée en vigueur de la RT 2012 vous a-t-elle conduit à revoir totalement vos pratiques constructives ?

Absolument pas. Nous avons fait le choix dès 2007 de travailler sur le label BBC et de ne construire que des logements neufs basse consommation. Nous voulions aller au-delà des exigences de la RT 2005 et nous avons alors cherché des technologies performantes, matures et maîtrisées par l'ensemble de la filière, à la mise en place comme à la maintenance. Nous avons eu recours principalement aux solutions de chauffage et de production d'eau chaude gaz naturel car elles répondaient parfaitement à nos besoins et à nos attentes. Et puis, courant 2012, nous nous sommes rapprochés de notre bureau d'études afin de réaliser diverses études thermiques et d'analyser les différentes solutions envisageables. Nous avons pu de cette façon trouver les meilleurs optimums technico-économiques pour passer en RT 2012, tout en conservant le bâti que nous concevions en BBC. Ces études ont également mis en évidence, d'un point de vue énergétique, l'intérêt technique et économique de la chaudière à condensation individuelle ou collective associée ou pas à des énergies renouvelables.

► **Contact GrDF**
Pierre Guerbé
Tél. : 01 71 26 20 85

2012 avec des solutions gaz naturel

groupées ou individuelles

La chaudière hybride



Associant une chaudière à condensation gaz naturel à une pompe à chaleur électrique de faible puissance, la chaudière hybride permet d'utiliser l'énergie la plus avantageuse à tout instant et ainsi optimiser la performance énergétique.

Respectant l'exigence d'EnR en maison, la chaudière hybride constitue une réelle alternative au solaire, la performance énergétique de la construction étant complètement indépendante de son orientation.

Caractéristiques

- Une chaudière à condensation assure la production d'ECS et de chauffage lorsque la température extérieure est basse
- Une pompe à chaleur électrique de faible puissance (inférieure à 3 kWth) assurant le chauffage lorsque la température extérieure est douce, ainsi que le préchauffage de l'eau chaude sanitaire (pour certains modèles)

Atouts majeurs

- Performances énergétiques optimisées grâce à la régulation intelligente (permettant de basculer d'un système à l'autre en fonction de la performance réelle)
- Performances énergétiques indépendantes de l'orientation de la maison
- Coût d'achat compétitif



Chaudière + panneaux photovoltaïques (production d'électricité)

Une solution à coût maîtrisé alliant le confort d'une chaudière gaz naturel et une production électrique grâce à des panneaux solaires photovoltaïques.

Nouveauté

Chaudière à condensation + capteurs photovoltaïques



Caractéristiques

- Une chaudière à condensation micro-accumulée assurant les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire de votre logement
- Un kit solaire photovoltaïque de 2 à 5 m² environ (en fonction de votre zone géographique) intégré à la toiture et qui produit de l'électricité grâce à l'énergie solaire. Ce kit solaire peut être composé de 1 à 4 panneaux solaires photovoltaïques associés à des micro-onduleurs ou bien de tuiles photovoltaïques associées à un onduleur

Atouts majeurs

- Une solution avec une EnR visible à un coût maîtrisé : compter environ 2 000 € HT fourni posé pour un kit solaire photovoltaïque
- Une solution disponible quel que soit le niveau d'ensoleillement de votre région à condition de respecter quelques règles : capteurs orientés plein sud, idéalement inclinés à 35°, installés de façon à éviter les ombres portées
- Aucun encombrement au sol

TÉMOIGNAGE

Laurent Léger
PDG de SMBL



"Le Hameau de Rodin" est un programme en RT 2012 signé SMBL et situé à Orléans-La Source, dans le Loiret. Il regroupera 125 maisons (14 uniquement) de 95 m² et 21 terrains à bâtir. La première tranche (40 maisons + 3 lots) sera livrée au cours du quatrième trimestre 2014.

Pourquoi avoir choisi d'équiper vos 125 maisons d'une chaudière hybride ?

Nous avons déposé le permis du programme en 2012 mais la commune nous a quand même demandé d'être en conformité avec la RT 2012.

Lorsque j'ai contacté GrDF en juillet 2012, on m'a proposé deux solutions : le chauffe-eau solaire individuel ou la chaudière hybride. Je suis parti sur la chaudière hybride car ses performances ne sont pas liées à l'orientation du logement.

Sur 125 maisons, vous avez nécessairement des implantations et des orientations très différentes. Ma seule crainte, c'était les nuisances sonores, je redoutais le bruit. Je me suis rendu, avec l'architecte du programme, chez le fabricant ; celui-ci nous a présenté le matériel et nous avons été conquis par la démonstration et le produit. D'autant qu'il est simple à installer. C'est probablement, sur Orléans, la première opération de ce genre réalisée par un promoteur privé.

► **Contact GrDF**
Elisabeth Aubert
Tél. : 01 71 26 25 03

► **Contact GrDF**
Stéphane Aladenise
Tél. : 02 38 41 55 27

La RT 2012 est maintenant une réalité. Reste à trouver les solutions réglementaires les plus attractives en termes de performance énergétique et de coût global qui revêt à la fois le bâti et les systèmes. Des solutions qui doivent bien entendu répondre à vos différentes problématiques : un coût de produit fourni/posé compétitif, une solution facile à poser avec un temps d'installation maîtrisé, une solution non risquée dans les étapes d'après-vente... Bref, des critères essentiels pour un chef d'entreprise qui reste attentif au meilleur optimum économique sans toucher à la qualité de ses logements. Ce dossier vous présente les principales innovations et solutions gaz naturel/EnR disponibles sur le marché, déjà mises en places sur différentes opérations et répondant à vos critères économiques.

Les solutions gaz naturel/EnR en immeubles collectifs

À quel bâti associer votre solution et pour quelle performance ?

En logement collectif, la RT 2012 n'impose pas le recours systématique aux énergies renouvelables. À noter qu'une modulation de 15% sur le Cepmax est autorisée jusqu'au 1^{er} janvier 2015.

Solution énergétique	Performance du bâti RT 2012 renforcé	Niveau de performance globale atteint	Investissement Total bâti + solution énergétique
Chaudière à condensation individuelle <i>(la formule de référence pour respecter la RT 2012)</i>	de 10 à 25 %	RT 2012 HPE THPE CEPmax -10% -20%	€
Chaudière à condensation collective <i>(la formule de référence pour respecter la RT 2012)</i>	de 10 à 25 %	RT 2012 HPE THPE CEPmax -10% -20%	€
Chaudière à condensation et chauffe-eau solaire collectif	de 0 à 15 %	RT 2012 HPE THPE CEPmax -10% -20%	€
Pompe à chaleur à absorption gaz	de 0 à 15 %	RT 2012 HPE THPE CEPmax -10% -20%	€

La chaudière à condensation individuelle (ou collective)

Performante, fiable et économique, la chaudière à condensation individuelle (ou collective) reste une solution de référence en RT 2012 pour assurer chauffage et production d'eau chaude.

Caractéristiques

- Une chaudière individuelle à condensation raccordable en ventouse horizontale ou sur un conduit collectif (3CEp) ; elle alimente des radiateurs ou une centrale vecteur air

Atouts majeurs

- Compétitivité économique
- Solution simple et compacte
- Individualisation des charges
- Large gamme de puissance
- Solution maîtrisée par la filière

TÉMOIGNAGE

Philippe-Antoine Brouillard
Responsable développement
et opérations chez Vestia Promotions

Comment se présente ce programme ?

C'est un programme conçu à échelle humaine offrant des prestations intérieures haut de gamme et bénéficiant du label BBC RT 2005 Promotelec : chauffage gaz individuel, finitions de qualité, cloisons intérieures phoniques et équipements sanitaires de marque. Les parties communes, premier lien entre l'espace public et l'espace privatif, sont particulièrement soignées avec l'aide d'un paysagiste et d'un décorateur d'intérieur.

Comment votre choix s'est-il porté sur un couplage chaudière individuelle gaz avec vecteur air ?

Nous avons raisonné en système global en associant une réflexion sur le bâti et sur le système énergétique choisi. Cette réflexion nous a conduits vers une solution simple à mettre en œuvre : une chaudière individuelle gaz naturel qui permet aux acquéreurs de

maîtriser leurs consommations. Comme nous avons fait le choix d'avoir un système constructif performant, la brique, il nous semblait intéressant de le coupler à une solution énergétique innovante et bien sûr performante... C'est ainsi que nous avons opté pour un couplage chaudière individuelle gaz avec vecteur air.

En quoi cette solution est-elle avantageuse ?

Elle est simple d'installation et particulièrement esthétique ; elle est surtout avantageuse pour l'occupant de l'appartement qui ne peut qu'apprécier l'absence de radiateurs (remplacés par un système de soufflage d'air chaud), la maîtrise de ses consommations et la régulation de la température pièce par pièce. Enfin, cette solution nous a permis d'atteindre le label BBC sans pour autant nous orienter vers des systèmes trop complexes.

"Les Alizés" sont constitués de deux bâtiments regroupant 31 logements (du T2 au T4) implantés à Castelnau-le-Lez, dans l'Hérault. Cette opération de Vestia Promotions sera livrée en mars 2014, elle comprend également 300 m² de commerces en pied de bâtiment et de beaux espaces communs, notamment une très belle cour intérieure arborée et aménagée.



Contact GrDF
Richard Bravo
Tél. : 04 67 36 75 52

Solaire thermique ou PAC absorption



Solaire thermique :

Le couplage solaire thermique-chaudière collective reste, en immeuble collectif, la solution technique la plus performante au sens de la RT 2012 ; elle permet d'économiser jusqu'à 50 % sur les consommations d'eau chaude sanitaire, une solution très intéressante pour l'obtention de labels, et vous prépare dès maintenant à l'après-2015.



Caractéristiques

- Capteurs solaires collectifs (environ 1,5 m²/logement)
- Station solaire avec ballon d'eau chaude collectif
- Chaudière collective à condensation qui garantit l'appoint d'ECS et la production de chauffage

Atouts majeurs

- Performances énergétiques très élevées (pouvant atteindre des niveaux réduits de Cep)
- Permet d'aller au-delà de la RT 2012 et d'atteindre des labels de performance énergétique
- Énergie renouvelable
- Coût d'exploitation compétitif

Pompe à chaleur gaz naturel à absorption :

Utilisant un cycle thermodynamique à absorption avec solution eau-ammoniac, la PAC à absorption assure la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire collective (et même du rafraîchissement pour les modèles réversibles). Elle existe en versions aérothermique et géothermique. De plus, les modules existants de 40 kW sont assemblables en cascade pour bénéficier d'une plus grande puissance.



Caractéristiques

- Pompe à chaleur gaz naturel (unité d'environ 40kW) assurant le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, associée à une chaudière collective condensation assurant l'appoint (une machine pour 20 à 30 logements)

Atouts majeurs

- Rendement élevé, jusqu'à 170% sur énergie primaire, peu affecté par les températures extérieures
- Performances énergétiques élevées permettant de prétendre à l'atteinte des labels de performance énergétique
- Couplage pertinent avec une chaudière (base + appoint)
- Coût d'investissement attractif pour des programmes souhaitant intégrer des EnR ou accéder aux labels
- Coût d'exploitation compétitif

Pour en savoir plus sur la PAC abso :



TÉMOIGNAGE

Alain Duret
Dirigeant de Duret Promoteur

Pourquoi avez-vous opté pour une PAC gaz géothermique ?

Nous avons déjà eu recours à la géothermie mais avec l'électricité... Nous souhaitions avec ce programme obtenir de très bonnes performances thermiques et énergétiques pour avoir un vrai argument commercial. Notre objectif était de vendre une consommation minimale. Pour associer la géothermie au gaz, il nous fallait une pompe à chaleur à absorption gaz... Nous nous sommes tournés vers GrDF qui nous a très bien conseillés et accompagnés sur ce projet. Les logements sont équipés de planchers chauffants basse température. Des compteurs individuels sont mis en place dans chaque logement pour individualiser les consommations énergétiques. Aujourd'hui nous sommes très satisfaits du résultat. Notre programme a été livré en septembre dernier et il a été primé pour ses performances énergétiques.

"Le Primyon", un bâtiment moderne, basse consommation, situé en plein centre de La Roche-sur-Yon, en Vendée, qui a été livré en septembre 2012. Celui-ci comprend 50 logements (du T2 au T4) et 1400 m² de surface destinée aux professionnels. Rez-de-chaussée + 7 étages + 2 niveaux de sous-sol.



► **Contact GrDF**
Daniel Lefebvre
Tél. : 02 28 20 44 13

Chaudière condensation à forte modulation de puissance

Une toute nouvelle solution très performante et flexible pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire. En modulant finement (à quelques Watt près), à très basse puissance et en temps réel, le fonctionnement de cette chaudière correspond précisément aux besoins énergétiques du logement. Les séquences d'arrêt sont alors fortement réduites.

Nouveauté



Caractéristiques

- Une chaudière à condensation
- Un ballon d'eau chaude sanitaire compact

Atouts majeurs

- Tous les atouts de la condensation avec un rapport de modulation exceptionnel (1:10)
- Peut fonctionner à très basse puissance
- Compacte, flexible
- Peut être associée aux EnR
- Permet d'aller au-delà de la RT 2012 et d'atteindre les labels de performance énergétique

► **Contact GrDF**
Anne-Sophie Seguis
Tél. : 04 37 56 77 58

HPE et THPE : bientôt deux nouveaux labels RT 2012 accessibles avec la gamme des solutions gaz naturel

Les pouvoirs publics proposent régulièrement de nouveaux labels de performance énergétique. Leurs objectifs ? Valoriser les projets plus performants que la réglementation en vigueur, préfigurer les prochaines évolutions de la réglementation (le label BBC préfigurait la RT 2012), préparer les maîtres d'ouvrage aux futurs renforcements de la RT en expérimentant de nouvelles solutions. Sans compter que les labels peuvent aussi permettre de conditionner des aides ou des avantages fiscaux, soit de l'Etat, soit des collectivités.

“Aujourd’hui les pouvoirs publics travaillent sur plusieurs sujets. Il y a l’élaboration d’un label Bâtiment énergie positive (Bepos) qui, selon la loi Grenelle, constituera l’étape réglementaire RT 2020, explique Jihane Loudiyi (Chef de projet réglementation chez GrDF). En 2020, tous les bâtiments neufs devront être à énergie positive, un label Bepos permettra donc d’anticiper cette future réglementation. Ce label est encore en cours d’élaboration par les pouvoirs publics et est prévu pour 2014.”



En revanche, les orientations pour les labels HPE et THPE ont déjà été présentées fin 2012 par les pouvoirs publics et leur application est attendue pour mi-2013. Obtenus dans le cadre d'une certification globale de la qualité du bâtiment, ces labels vont permettre prochainement (dès que l'arrêté sera publié au Journal Officiel) aux maîtres d'ouvrage de valoriser certains de leurs projets dont les performances dépassent le strict respect de la RT 2012.

D'après les orientations présentées par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP), **les niveaux à atteindre pour le Bbio et le Cep seront renforcés de 10% pour le niveau HPE et de 20% pour le niveau THPE**, par rapport aux exigences de la RT 2012.

De la même manière que pour la RT 2012, une souplesse est prévue sur l'exigence portant sur le Cep pour les immeubles collectifs, jusqu'au 1^{er} janvier 2015 (cette souplesse portera le Cepmax à 50 kWh/m².an pour le niveau HPE et de 45 kWh/m².an pour le niveau THPE, hors modulations).

À ces nouveaux seuils s'ajoutent quelques exigences complémentaires, comme, à titre d'exemple, la remise d'un guide d'usage des bâtiments très performants aux occupants ou une obligation de contrôle visuel sur la bonne mise en œuvre de la ventilation.

“Les maîtres d’ouvrage qui font aujourd’hui le choix des solutions gaz naturel pour leur programmes RT 2012 se préparent également pour les labels HPE et THPE, souligne Jihane Loudiyi, les solutions qu’ils mettent en œuvre aujourd’hui seront en effet compatibles avec les exigences des labels, en y associant un traitement amélioré sur d’autres éléments du bâtiment.”





Mesure ou estimation des consommations d'énergies : quoi de neuf ?

Cette nouvelle exigence prévue par la RT 2012 (article 23) a un but : *"Informer les occupants a minima mensuellement de leur consommation d'énergie pour les usages suivants : chauffage, refroidissement, production d'eau chaude sanitaire, réseau prises électriques et autres."*

De quelle façon ? En équipant les bâtiments collectifs et les maisons groupées ou individuelles de systèmes permettant de mesurer ou d'estimer la consommation d'énergie du logement.

Jusqu'à présent, aucune précision supplémentaire n'avait été donnée par les pouvoirs publics sur les modalités d'application de cet article qui ouvrait un champ assez vaste d'interprétations.

C'est désormais chose faite avec la publication sur le site www.rt-batiment.fr d'une fiche d'application qui vient apporter un éclairage officiel sur la manière d'appliquer cette nouvelle exigence, et propose des exemples de solutions.

Un point important qui devrait rassurer de nombreux maîtres d'ouvrage : la fiche leur laisse le choix dans une gamme assez ouverte de solutions :

- ▶ **Solutions entièrement estimatives** (pas de système de mesure installé dans chaque logement) : dans ce cas, le maître d'ouvrage devra simplement mettre à disposition des acquéreurs un logiciel (par exemple sur internet) lui permettant d'estimer ses consommations d'énergie. Charge à l'acquéreur de relever manuellement ses compteurs individuels d'énergie pour utiliser le logiciel fourni. La restitution pourra se faire sur internet ou sur l'ordinateur personnel de l'occupant et ne requiert pas forcément un afficheur spécifique dans chaque logement.
- ▶ **Solutions associant de la mesure** : dans ce cas, le maître d'ouvrage installe un système dans le bâtiment qui permet de mesurer automatiquement les consommations d'énergie, la restitution pouvant être faite sur un écran spécifique dans le logement mais également sur internet. De nombreuses solutions de ce type sont déjà commercialisées sur le marché.

Soulignons enfin que plusieurs fabricants travaillent actuellement à l'élaboration d'équipements de chauffage et d'eau chaude qui pourront estimer leur consommation d'énergie et l'afficher directement à l'occupant. **Une évolution des matériels à suivre de près car elle pourra donner une alternative supplémentaire aux promoteurs pour respecter le texte simplement.**

Pour télécharger la fiche, connectez-vous dès maintenant www.rt-batiment.fr



▶ **Contact GrDF**
Jihane Loudiyi
Tél. : 01 71 26 34 30



AGENDA

Rendez-vous au Salon Interclima+Elec du 4 au 8 novembre 2013 au parc des expositions de Paris Nord Villepinte

GrDF vous donne rendez-vous, du 4 au 8 novembre 2013, au salon Interclima+Elec, le salon de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans les bâtiments, qui sera associé cette année au salon **Batimat**. Cet événement permettra à nos conseillers de vous présenter 22 solutions gaz naturel / EnR innovantes, performantes et économiques. Au cours de ces quatre jours, vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'expertise de GrDF en tant que conseiller en solutions énergétiques et la pertinence technico-économique des solutions gaz naturel en réponse aux exigences fixées par la RT 2012.

Suivez l'événement en direct sur Twitter et sur le blog de GrDF
et surtout rejoignez-nous sur le stand S082 (Hall 3).



interclima+elec 04-08 NOV 2013
Salon de l'efficacité énergétique des bâtiments
Energy efficiency for buildings exhibition
Paris Nord Villepinte



RT gaz 2012 : un nouvel outil d'aide à la conception mis en place par GrDF pour accompagner ses clients dans la RT 2012

L'arrivée de la RT 2012 incite les maîtres d'ouvrage à se réinterroger sur le choix des solutions énergétiques pour leurs projets résidentiels. **"GrDF, dans son rôle de conseiller énergétique, a donc choisi de mettre en ligne, en accès libre, sur son site internet, un tout nouvel outil baptisé RT gaz 2012, qui permet d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans leur démarche de construction en RT 2012,** souligne Anne-Sophie Seguis, ingénieur d'affaires résidentiel. *Cet outil, qui a été mis en ligne il y a un mois, est un outil à la fois pédagogique, qui présente le positionnement de nos différentes solutions gaz, et évolutif, puisqu'il tiendra compte notamment des nouveaux labels qui devraient bientôt voir le jour."*

RT gaz 2012 permet en quelques clics d'évaluer la performance énergétique de projets résidentiels (logement collectif ou maison individuelle) au gaz naturel sur les huit zones géographiques définies dans la réglementation thermique. L'objectif ? Permettre aux maîtres d'ouvrage de détailler leur bâti type (niveau d'isolation des murs, plancher haut et bas, menuiserie, perméabilité) et d'identifier où les solutions gaz leur permettent d'atteindre les exigences réglementaires de la RT 2012.

Cet outil ne remplace en aucun cas l'étude thermique de votre BET.

➔ **Contact GrDF**
Anne-Sophie Seguis
Tél. : 04 37 56 77 58

N'attendez pas,
connectez-vous dès maintenant
www.grdfeu.com/rt2012



www.grdf.fr

**Avec vous,
en réseau**

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GrDF - 6 rue Condorcet - 75009 Paris
Société Anonyme au capital de 1 800 000 000 euros - RCS PARIS 444 786 511

Directeur de la publication : Isabelle Bettan - Rédacteur en chef : Pierre Guerbé

Rédaction : S. Gommé - Agence SOGO COM - sophie@sogocom.fr

Réalisation : Isa Blangonnet - isablangonnet@gmail.com

Si vous souhaitez abonner un (des) collaborateur(s) ou ne plus recevoir cette lettre, signalez-le par mail à l'adresse suivante : pierre.guerbe@grdf.fr

Crédits photos : Droits réservés.

